

2	LE MOT DU MAIRE
4	CADRE DE VIE
5	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
6	DOSSIER / TRANSITION ÉCOLOGIQUE
11	LAS ILLAS
12	ÉCOLE ET JEUNESSE
16	URBANISME AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE
17	BRÈVES
18	CULTURE ET PATRIMOINE CATALANITÉ
20	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VALLESPIR
21	ASSOCIATIONS
22	ACTION SOCIALE
24	FINANCES
26	GROUPE MINORITAIRE
27	ETAT CIVIL
28	AGENDA DE L'ÉTÉ

Bulletin
municipal

Juillet
2021

n° 26



Benvolgudes Morellanenques, benvolguts Morellanencs,

Ara fa un any, ens heu concedit la vostra confiança per administrar els afers de la vila, i us ho agraeixo de nou. Un any de crisi sanitària amb un impacte molt important sobre la vida econòmica, social i familiar. Espero que l'esperança de les vacunes i la prudència de tothom ens permetin recuperar una vida amb més convivència i interacció. Per tant, hem de conservar molta prudència mentre desapareixen algunes restriccions.

Aquest any, hem treballat sobre els dossiers iniciats per l'equip anterior i la majoria dels nostres projectes. Per això, hem col·laborat amb els serveis de l'Estat, el sotsprefecte de Céret, però també amb el diputat de la circumscripció; els serveis del departament i en particular el nostre conseller departamental el senyor Robert Garrabé i la seva presidenta la senyora Hermeline Malherbe; els serveis de la Comunitat de Municipis del Vallespir amb els quals treballem a la realització del nostre projecte de territori; els serveis de la villa que agraeixo per la seva implicació. Agraeixo els elegits pel seu compromís per tirar endavant els diferents dossiers.

El butlletí que teniu entre mans us permetrà descobrir amb més detalls alguns projectes amb un dossier especial dedicat a les mobilitats.

Altres dossiers no són atracats en aquestes pàgines, però ens preocupen amb un gran interès: millora de les vies departamentals (Avinguda del Vallespir, entrada des de Sant Joan Pla de Corts fins a la guarderia, i carretera del Voló), o la reflexió amb Céret per la concessió de l'aigua.

Us desitjo un bon estiu. Seguim treballant per a vosaltres.

Jean Vila



Paraula de l'ALCALDE



Le Mot du MAIRE



Chères Maureillanaises, chers Maureillanais,



Voilà un an, vous nous faisiez confiance pour gérer les affaires communales, et je vous en remercie à nouveau. Un an de crise sanitaire qui a fortement impacté notre vie économique, sociale et familiale. J'espère que l'espoir porté par les vaccins et la prudence de tous nous permettront de reprendre une vie avec plus de convivialité et d'échanges. N'oublions toutefois pas de rester prudents au moment où se lèvent certaines restrictions.

Lors de cette année, nous avons travaillé sur les dossiers déjà en cours à notre prise de fonction et sur la mise en place de la majorité de nos projets. Pour cela nous avons collaboré avec les services de l'État, le sous-préfet de Céret mais aussi le député de la circonscription; ceux du département et en particulier notre conseiller départemental Monsieur Robert Garrabé et sa présidente Madame Hermeline Malherbe; la Communauté de Communes du Vallespir avec qui nous travaillons pour la mise en place de notre projet de territoire; les services de la commune de Maureillas-Las Illas que je remercie pour leur implication. Je remercie l'engagement fort des élus pour faire avancer les différents dossiers.

Le bulletin que vous avez entre les mains vous permettra de découvrir plus en détails certains de ces projets avec un dossier spécial sur les mobilités.

D'autres dossiers ne sont pas abordés dans ces pages, mais ils sont toujours au centre de nos attentions comme par exemple: l'amélioration des voies départementales en traversée du village (Avenue du Vallespir, entrée côté Saint-Jean-Pla-de-Corts jusqu'à la crèche et route du Boulou), ou la réflexion engagée avec Céret pour la mise en place d'une régie de l'eau.

Je vous souhaite de passer un bel été. Nous travaillons pour vous.

Jean Vila

MAUREILLAS-LAS ILLAS VILLE PROPRE ?

Lors de la campagne électorale de l'année dernière, on entendait une remarque récurrente dans les conversations avec les habitants : ils déploraient la saleté qui envahissait les rues du village.

Emballages, papiers gras, mégots, canettes vides, détritrus en tout genre auxquels se sont ajoutés depuis les masques abandonnés, sans parler des déjections canines qui balisent certaines voies plus ou moins passantes (le long du canal du Coumou par exemple).

L'achat d'une balayeuse qui parcourt quotidiennement les rues a partiellement réduit ces nuisances. Il manquait cependant quelque chose pour remédier vraiment à ce triste constat : l'installation de poubelles. C'est maintenant chose faite puisque la municipalité en a fait poser une dizaine en des points étudiés. Le déploiement de ce mobilier urbain concerne essentiellement le centre du village mais a vocation à s'implanter dans tous les quartiers ainsi qu'à Las Illas et Riunoguès.

D'autre part, pour nos amis les chiens, des mâts bien apparents et identifiés se dressent désormais près des lieux qu'ils fréquentent pour leurs besoins. Ces mâts invitent les maîtres à se servir des petits sacs dédiés dont ils pourront se débarrasser dans une poubelle à

proximité. Ils sont décorés d'un logo dessiné gracieusement par Alain Lecru, un artiste maureillanais.

Des cendriers flambant neufs ont été posés en plusieurs points, dont notamment devant le foyer municipal, devant le 18 de la route de Las Illas ou bien devant la Maison pour Tous.

Il a été aussi constaté par quelques Maureillanais que certains lieux de rassemblement sont régulièrement souillés par des emballages alimentaires et des bouteilles en plastique. Quel dommage ! Le Prat de la Farga et la Font del Toró, où l'on aime se retrouver entre amis, méritent mieux que d'être transformés en décharge, ce qui est parfois le cas en fin de semaine.



Mâts de signalisation

Nous sommes tous responsables de nos lieux de vie. Faisons en sorte que notre commune que nous aimons devienne vraiment cette ville propre que nous appelons tous de nos vœux.

PRAT DE LA FARGA

La municipalité a lancé les premières études afin de réaliser le projet d'espace public paysager écologique sur le site de l'aire de loisirs du Prat de la Farga : un levé topographique d'ensemble et une étude de faisabilité.

Le cabinet d'étude Géo Pyrénées a été chargé de réaliser le levé topographique (le relevé des informations de terrain) sur l'ensemble du site, données sur lesquelles les différentes études pourront s'appuyer. Les données topographiques disponibles à la mairie, bien que nombreuses, dataient des années 80, et il était nécessaire de réactualiser ces informations.

Le cabinet d'étude Gaxieu, basé à Cabestany, réalise actuellement l'étude de faisabilité, qui doit permettre de définir les potentialités et tracer les grandes lignes du projet. Un rapport d'étape a été présenté aux élus le 26 mai par M. Arnaud Clarissou, ingénieur du cabinet d'étude, avec pour objectif de faire le point sur les atouts et les contraintes du site et vérifier l'adéquation entre la démarche technique et le projet municipal.

L'étude de faisabilité se poursuit et sera prolongée par la définition d'un avant-projet. A ce stade, des consultations auront lieu avec les usagers réguliers du Prat de la Farga (associations, écoles...) afin de déterminer précisément les besoins de chacun et améliorer le projet.

Ces études sont réalisées avec la participation financière de la Communauté de Communes du Vallespir, et le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales a récemment défini le projet du Parc de la Farga comme un projet à soutenir.



Présentation du travail en cours par Arnaud Clarissou

Les données topographiques disponibles à la mairie, bien que nombreuses, dataient des années 80, et il était nécessaire de réactualiser ces informations.

1 AN DE MARCHÉ

Le 4 avril 2020, en plein confinement, un nouveau marché s'installait le samedi matin en complément de celui du jeudi matin.

Un an après, ce marché est toujours présent et vous permet de trouver des œufs, de la viande, du poisson, du vin, de la bière, du pain, du fromage, des fruits et des légumes, des confitures, du miel et des crêpes.

La plupart de ces produits sont issus de producteurs locaux.



Marché du samedi matin

L'HOSTAL DES TRABUCAYRES ROUVRE SES PORTES



Après plusieurs mois de fermeture suite à la fin de l'exploitation de Marcel et Agnès Marti, l'Hostal dels Trabucayres a rouvert ses portes en juin sous la direction de Mme Nolwenn Engel. La nouvelle gérante n'est pas une inconnue, puisqu'elle a passé une partie de son enfance au village. En tant que responsable du Chalet de l'Albère, elle régale depuis bientôt dix ans les amateurs de nature et de bonne chaire au col de l'Ouillat, et a repris cette année l'historique bar-restaurant de las Illas, où se réunissaient les tristement célèbres trabucayres dans les années 1840.

La rédaction : Qu'est-ce qui vous a poussé à reprendre la gérance de l'Hostal ?

Mme Engel : Je trouve que c'est un endroit magnifique avec un haut potentiel, et une connotation sentimentale, puisque c'est le village où j'ai grandi. J'aimerais faire revivre une petite partie de l'âme de ce village et développer la cuisine locale.

La rédaction : Quel type de restauration proposez-vous ?

Mme Engel : C'est une cuisine de proximité, avec essentiellement des produits locaux, des plats généreux et authentiques.

La rédaction : Allez-vous reprendre toutes les activités précédemment exercées ?

Mme Engel : Nous rouvrons les activités bar, restaurant et repas de groupe. Il y aura aussi une activité petite

épicerie pour les habitants du village et les randonneurs de la traversée du GR10, qui logent dans les gîtes communaux situés à une cinquantaine de mètres de l'Hostal.



Nolwenn

La rédaction : Que diriez-vous à vos futurs clients pour les inciter à découvrir ou redécouvrir l'Hostal ?

Mme Engel : Nous souhaitons vraiment conserver l'esprit du lieu, tout en apportant de nouvelles choses, et nous allons mettre beaucoup d'amour dans notre cuisine et notre service, tout en apportant un soin particulier au respect des normes sanitaires en vigueur.



➔ L'Hostal dels Trabucayres a rouvert ses portes en salle, terrasse et jardin le 12 juin.

Du lundi au dimanche

📞 Réservations au 04 68 66 55 38

📍 Trabucayres

📷 hostal_dels_trabucayres

MOBILITÉS, FAISONS ÉVOLUER NOS MENTALITÉS

Se déplacer pour raisons professionnelles, ou pour ses loisirs, se déplacer à pied, en vélo, ou en transports en commun, constituent des alternatives à la voiture qui deviendront dans les années à venir de véritables options pour les Maureillanais.

Voici un aperçu non exhaustif des possibilités existantes ou à venir, des actions engagées, des travaux réalisés pour que la marche, le vélo, les transports en commun deviennent des choix pertinents pour nos déplacements.

DÉPLACEMENTS PIÉTONS

➔ Carte des temps piétons de la commune

les enfants ont créé une « carte des temps piétons » qui permet de calculer le temps de marche entre différents lieux de la commune. Cette carte sera disponible à la Maison Pour Tous.



A l'étude également, une signalétique qui indiquera, à partir du lieu où vous vous trouvez, le temps indiqué pour rejoindre une destination que vous aurez choisie dans le village. Ce travail nous permet de prendre conscience que les temps de déplacements à l'intérieur du village peuvent être très courts et bien moins consommateurs en temps que la recherche d'une place de parking en plein centre-ville.



Et si on allait aussi vite à pied qu'en voiture ?

Et si ça nous permettait de prendre soin de notre environnement et de notre santé ?

Les enfants du Centre de Loisirs de Maureillas-Las Illas ont pu répondre à ces questions au cours d'une semaine d'activités pilotées par la Communauté de Communes du Vallespir. L'objectif était de faire réfléchir l'enfant sur ses habitudes de déplacement et comprendre tout l'enjeu du développement des mobilités douces. En réponse,

CHEMIN DU MOULIN

Pour relier le cœur du village au nouveau lotissement des Jardins de la Coste, il existe un joli itinéraire piéton réaménagé qui démarre de la « rue du Moulin », traverse la rivière « Le Maureillas » et aboutit sur le « Chemin du Mas Fourcade »... à découvrir ou à redécouvrir !



Chemin du Moulin

CAMI DE LA SELVA

Le tracé du GR10 (chemin de Grandes Randonnées trans-pyrénéen) au départ de Las Illas emprunte la route D13 jusqu'au hameau de La Selva. Pour rendre le parcours plus bucolique, le GR10 va emprunter désormais le chemin rural CR3 « Cami de la Selva » sur quelques centaines de mètres en franchissant au passage un superbe petit pont en pierres du XVII^e siècle... La traversée de notre commune s'en trouvera valorisée. A l'étude également la traversée par ce même GR10 de la magnifique forêt communale.

DÉPLACEMENTS VÉLOS

➔ Véloroute Voie Verte

Liaison Céret - Maureillas

Le projet de piste cyclable reliant Céret à Maureillas a déjà fait l'objet de nombreuses études et se met en place progressivement. La Commission Mobilité Tourisme Vert



Balisage GR10

de la Communauté de Communes a proposé plusieurs variantes au départ de Céret sur la zone du stade Font Calde – chemin de Collioure – Villargeil – Pla de l'Arque. Plusieurs tracés sont à l'étude, avec de nombreux points sensibles à régler, liés au foncier, à l'environnement et aux contraintes techniques. Les services techniques du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales avancent sur le projet.

➔ Plan Régional Vélo

Pour favoriser les déplacements « verts », un dispositif régional en faveur des mobilités cyclables a été voté fin décembre par les élus régionaux. La Région engagera 13 M€ dès 2021 et 65 M€ sur les 5 prochaines années.

Ce dispositif concerne toute la chaîne vélo : aide à l'achat de vélos, soutien à la réalisation de pistes cyclables, soutien à l'ensemble de la filière vélo.

➔ Plus d'informations sur le site : www.laregion.fr

Soutien à la filière vélo

En favorisant la relocalisation industrielle du vélo, et par la mise en place d'un éco-chèque réparation dès cette année.

Aide à l'achat de vélos

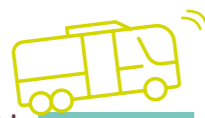
Sur les 5 ans à venir, ce ne sont pas moins de **40 000 « Eco-chèques mobilité »** qui seront offerts, un joli coup de pouce pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.

Cette aide d'un montant de 200 € est réservée aux personnes domiciliées en Occitanie, et qui achètent leur vélo neuf chez un professionnel exerçant en Occitanie.

Soutien à la réalisation de pistes cyclables

La Région veut financer **4500 km** de pistes cyclables sécurisées. Les projets concernent aussi bien les pistes cyclables destinées à favoriser les déplacements domicile-travail (exemple vélo route Céret-Maureillas) que les pistes cyclables touristiques.

DÉPLACEMENTS TRANSPORTS EN COMMUN



➤ Liaisons intra-départementales

Le réseau des transports en commun impactant Maureillas-Las Illas se densifie.

A partir de début juillet, il y aura 9 liaisons quotidiennes pour se rendre à Perpignan, et autant de liaisons pour se rendre à Argelès-sur-Mer. Pour Céret, plus d'une dizaine de liaisons quotidiennes sont prévues. Toutes ces liaisons sont pensées pour offrir la possibilité de prolonger vos déplacements si vous le souhaitez : en train, par exemple au départ de Perpignan, en bus au départ d'Argelès vers la côte Vermeille jusqu'à Cerbère, à Céret vers le Haut-Vallespir.

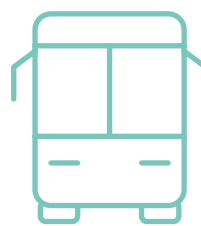


Les horaires des Bus n° 530 (direct Perpignan) – n° 550 (direct Argelès) – n° 531 (Perpignan avec correspondance au Boulou) sont disponibles en Mairie.

➤ Liaisons « Transport A la Demande » (TAD)

Il existe une possibilité de liaison à la demande, entre Las Illas et Maureillas, tous les jeudis (jours de marché à Maureillas et au Boulou)

Réservation la veille avant 16h au 08 06 80 80 90



Départ Las Illas	8h30
Arrivée Maureillas	9h00
Départ Maureillas	13h00 / 18h30
Arrivée Las Illas	13h30 / 19h00

➤ Correspondance ligne 530

Les horaires sont communiqués sous réserve de communication.

DOSSIER

➤ Liaisons transfrontalières

PROJET CONNECT



CONNECT
comme

Connexion dans l'Espace Catalan Transfrontalier

Ce projet transfrontalier implique La Generalitat de Catalunya, La Région Occitanie, et le Conseil Départemental des Pyrénées Orientales.

Les objectifs visent à

- Favoriser la mobilité des habitants dans l'Espace Catalan Transfrontalier
- Eliminer l'effet frontière
- Proposer une véritable alternative au transport privé

De quelle manière

- Par la mise en place de 5 lignes de bus entre Catalogne Nord et Catalogne Sud.
- Par l'interconnexion avec le réseau existant dans le département des P.O. (pour les Maureillanais sur la plate-forme du Boulou/Néoulous Réseau 66)
- Par l'interconnexion avec les autres moyens de transport : voies vertes, trains...

Les Maureillanais sont directement concernés par la ligne C3 qui dessert le point d'arrêt Néoulous Réseau 66 au Boulou :

- Ligne C3 : Figueres - La Junquera - Le Perthus - Le Boulou (et retour)
- Arrivées prévues en semaine : 8h25 - 9h20 - 11h20 - 18h50 - 21h00
- Départs prévus en semaine : 8h35 - 9h20 - 11h50 - 18h50

« Relier les personnes, élargir les horizons »
« Unim persones, eixamplam horitzons »

DOSSIER

RÉHABILITATION DES RÉSEAUX DÉGRADÉS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

Label Écomobilité



La ville de Maureillas-Las Illas vient de déposer sa candidature pour le « LABEL éCOMOBILITE » de l'A.D.E.M.E.* 2021.

* Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie.

L'écomobilité vise à favoriser des moyens de transports plus écologiques, mais également d'intégrer cette préoccupation dans tous les projets de la commune (urbanisme, gestion de la flotte de véhicules, vente en circuit court...)

Le label est un outil qui accompagne la mise en œuvre des actions de mobilité. Actuellement sur le département des Pyrénées-Orientales, seulement une dizaine de communes ont déjà ce label.

Pour porter cette candidature, diverses actions sont retenues :

- Valorisation, amélioration et communication sur l'offre en matière de transports en commun
- Aide et développement des achats en circuit courts au travers des marchés des jeudis et samedi à Maureillas
- Acquisition de Vélo à Assistance Électrique pour la Police Municipale pour les déplacements courts
- Cartes des temps piétons sur la commune
- Création d'espaces partagés avec le projet « Parc de la Farga ».

La commune de Maureillas - Las Illas a lancé sur cette année 2021 deux études pour établir un Schéma Directeur d'alimentation en eau potable et un Schéma Directeur de l'assainissement et du pluvial. Elles ont pour objectif d'établir un programme de travaux afin de procéder au renouvellement progressif des conduites relativement vétustes et fuyardes.

Malheureusement, au cours des derniers mois, plusieurs casses en série se sont produites sur le réseau d'eau potable de Maureillas village.

Sur un tronçon situé route Nationale, l'exploitant Saur a dû mettre en place en urgence une nourrice de distribution provisoire afin d'assurer l'alimentation en eau potable de plusieurs abonnés, car à chacune des réparations, le réseau cédait un peu plus loin.

Par ailleurs, le service des routes du Département a programmé la réfection de la chaussée départementale D618 entre le rond-point du Prat de la Farga et la rue des jardins. La collectivité a alors demandé à son exploitant Veolia de procéder à une inspection vidéo du réseau d'assainissement sur cette zone. Il en ressort qu'une bonne partie du réseau située au droit du secteur de l'hôtel de ville et de son entrée de parking avenue du Vallespir, présente d'importants désordres structurels (fissures, perforations...) favorables à l'intrusion d'eaux parasites par temps de pluie et pouvant induire à moyen terme un effondrement partiel d'une partie de la conduite concernée.

De ce fait, la commune engage au plus vite les travaux de réhabilitation des réseaux dégradés d'eau potable et d'assainissement avant la réfection de la chaussée. Elle est en concertation avec le service des routes du Département pour limiter au maximum les nuisances durant les travaux qui se dérouleront sur plusieurs semaines au début du 3^e trimestre. Pour alléger le coût supporté par la commune, plusieurs demandes de subventions ont été présentées.

ASA DU CANAL CÉRET-REYNES-MAUREILLAS SAINT-JEAN-PLA-DE-CORTS

L ASA du canal de Céret, Reynes, Maureillas et Saint-Jean-Pla-de-Corts rappelle à ses adhérents qu'il est interdit de jeter dans le canal principal ou dans les rigoles secondaires des végétaux ou débris.

Chaque usager du canal est responsable de l'entretien du canal secondaire qui dessert sa parcelle. Il est impératif de maintenir celui-ci propre et accessible afin de faciliter la libre circulation de l'eau.

C'est aussi une façon de comprendre le travail des gardannes tout au long de l'année.

Le canal principal, construit en 1866, reste pour les villages qu'il traverse une incroyable richesse puisqu'il permet à la terre du Vallespir d'offrir à ses habitants une variété de cultures indiscutable.

Pour ceux qui l'ont créé, pour ceux qui en auront encore plus besoin dans les années à venir, faisons-le vivre en le respectant.

L'ASA du canal vous remercie de votre participation car elle ne doute pas de votre sensibilité au problème en général de l'eau et de votre plaisir à voir nos villages irrigués.

Si vous voulez contacter l'ASA :

- ▶  Permanence : 5 av. Georges Clémenceau - Céret ouvert les lundis matin de 8h30 à 12h ou sur rendez-vous en dehors de ce créneau
- @ canaldeceret@gmail.com
-  04 68 73 96 63
-  Asa Canal de Ceret



OULRICH MOTOCULTURE

Bernard et Olivier Gauze
Fournisseur de matériel agricole

Vente - Réparation



14 Rue du Costabonne - 66400 Céret
04 68 87 00 77

ÉTUDE HYDRAULIQUE

Etude hydraulique du correc de la Rompuda au village de las Illas : la phase diagnostic est terminée

Menée depuis octobre par Mme de Terrasson, du bureau d'étude Pure Environnement, l'étude hydraulique du correc de la Rompuda au village de las Illas, dans sa première phase, avait pour objectif de pointer les différentes causes qui ont provoqué les coulées de boue de l'automne 2019 et secondairement celles de l'automne 2020. L'ingénieur a réalisé une évaluation des facteurs climatiques, une étude de terrain et une large enquête auprès des riverains afin de déterminer les différents facteurs présents au cours de ces événements.

Un rapport provisoire a été remis le 26 mai au maire et les résultats de l'étude « Etat des lieux et analyse hydrologique » ont été présentées officiellement le 23 juin au maire et aux élus municipaux, au sous-préfet de l'arrondissement Jean-Marc Bassaget, aux services de l'État (DDTM) et au SMIGATA (Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement Tech-Albères). Ces résultats ont également été présentés aux riverains du village de las Illas le 8 juillet à l'ancienne mairie.

▶ Le travail se poursuit maintenant avec la réalisation d'un modèle numérique qui devra permettre d'évaluer les risques en fonction des conditions, ainsi que la réalisation de la phase 2 de l'étude, qui devra proposer des solutions afin de sécuriser le village et prévenir ce type d'événement.



Étude hydraulique

RÉPARATION DU CARRER DEL MOLÍ

Des intempéries plus ou moins fortes continuent régulièrement d'affecter certaines voies communales. C'est le cas du carrer del molí à las Illas.

Dans le cadre de sa politique de réfection provisoire des voies et de stabilisation des bas côtés et des chemins, la municipalité a procédé en juin à la réparation du carrer del molí, qui dessert plusieurs habitations à l'entrée du village en contrebas de la RD13, ainsi que des équipements associés à la station d'épuration. Bien que non pérenne, cette réparation améliore grandement la qualité de la circulation sur la voie, dans l'attente de solutions plus définitives en lien avec les travaux de mise en sécurité du village.





CONCOURS D’AFFICHE CCV

Le principe du concours était de réaliser une affiche à plusieurs. Chaque groupe devait se mettre d’accord sur le message porté, sur le slogan et sur un visuel agréable à regarder.

L’objectif était de créer un débat sur l’usage des écrans dans notre société : **Les Écrans : amis ou ennemis ?**

Le concours ouvert aux enfants et aux jeunes du Vallespir : écoles maternelles et élémentaires, collèges et lycées ainsi qu’aux familles et à tous publics a eu un franc succès.

Le concours d’affiche a été remporté par des élèves de l’école maternelle de Maureillas. Nous les félicitons !



Affiche gagnante du concours de photo

PORTAIL FAMILLE

NOUVEAU SERVICE

Sous la Présidence de Jean Vila, Maire et Vice-Président de la Communauté de Communes du Vallespir, la commission intercommunale Enfance Jeunesse a travaillé sur la création d’un service périscolaire intercommunal regroupant les communes de Céret-Maureillas-Le Boulou et Reynès dont les objectifs sont :

- Améliorer la qualité éducative de l’accueil des enfants
- Harmoniser les fonctionnements et les pratiques des accueils périscolaires dans un cadre légal
- Offrir une égalité de service aux familles sur l’ensemble du territoire communautaire
- Rapprocher le service périscolaire avec les services de restauration, et avec l’école pour renforcer la cohérence éducative
- Construire un projet jeunesse pour favoriser l’attractivité du territoire et la qualité du cadre de vie des familles qui y sont installées.

Les valeurs éducatives partagées par tous les partenaires de l’école et que nous souhaitons pour nos enfants y seront définies et les équipes d’animation devront s’y référer pour construire leurs projets pédagogiques.

Le projet pédagogique d’un accueil périscolaire a vocation à s’adapter aux rythmes des enfants sur tous les moments de la journée, ce n’est pas seulement la mise en place d’activités de loisirs mais aussi et surtout un accompagnement spécifique de l’enfant durant les différents temps de la journée.

Le but étant de créer un lieu propice à l’épanouissement de l’enfant pour favoriser sa réussite scolaire tout en répondant aux besoins de garde des parents.

Au niveau des horaires, l’ouverture du service a été fixée à 7h30 et sa fermeture à 18h15 dans toutes les écoles maternelles et élémentaires des 4 communes concernées par le projet.

La tarification a été aussi harmonisée et modulée suivant le barème du quotient familial mensuel (QF = revenus mensuels + prestations sociales / nombre de parts) et ce, afin que l’effort financier demandé aux familles soit proportionnel et adapté à leurs situations financières et familiale.

Depuis 2017, la compétence enfance jeunesse a été transférée à l’intercommunalité.

Maureillas et Céret étaient les seules communes à assurer un service périscolaire déclaré.

L’accueil de loisirs périscolaire se différencie d’une garderie municipale par une structuration qualitative du service. En effet, celui-ci déclaré auprès de l’Etat (Direction Dép. Jeunesse Education et sport) et conventionné avec la Caisse d’allocations familiales des P.O doit répondre à des normes bien définies et les respecter scrupuleusement.

Au niveau de l’encadrement, le service est organisé par un directeur, un directeur adjoint et des animateurs dont le nombre ne peut être inférieur à 1 pour 18 enfants en école élémentaire et 1 pour 14 enfants en école maternelle.

Ces personnels doivent être qualifiés à différents niveaux selon leur poste dans le domaine de l’animation socio-culturelle.

Exemple :

TARIFICATION POUR UN ENFANT POUR LES TROIS TEMPS PÉRISCOLAIRES (MATIN-MIDI-SOIR)

Quotient familial	Trimestre (en €)	Année (en €)
0 à 350	7,20	21,60
351 à 500	10,80	32,40
501 à 700	14,40	43,20
701 à 900	18,00	54,00
901 à 1200	21,60	64,80
1201 à 1500	25,20	75,60
1501 à 1999	28,80	86,40
+ de 2000	32,40	97,20

Le règlement intérieur prévoit également une réduction à l'inscription d'un 2^e enfant et laisse la possibilité aux parents d'inscrire leur enfant avec une tarification adaptée pour seulement un ou deux accueils.

La participation des familles représente 5 % du coût du service, 95 % du coût restant étant assuré par la CAF et la collectivité.

En parallèle à ce projet la commission enfance jeunesse a aussi examiné un autre projet : Le Portail Famille, projet mutualisé avec le SIS (syndicat intercommunal scolaire) et la commune de Maureillas gestionnaire de son restaurant scolaire.

Le portail famille

c'est une solution numérique de réservation, de paiement en ligne et de communication des accueils de loisirs périscolaires, extra-scolaires et de restauration scolaire ainsi que pour les crèches.

Il a été mis en place conjointement avec la Communauté de Communes du Vallespir (gestionnaire des crèches, accueils de loisirs périscolaire et extra-scolaires, le SIS et notre commune (gestionnaire de la restauration scolaire) pour répondre aux objectifs suivants :

- Simplifier et moderniser les démarches des familles (1 seul dossier d'inscription pour les services d'accueil périscolaire et restauration scolaire – une base famille commune pour la gestion de deux services) qui pourront via ce portail réserver et payer à tout moment.



ÉCOLE MATERNELLE NICOLAS DE CONDORCET

Les élèves de l'école maternelle ont découvert, tout au long de cette année scolaire, divers albums abordant différentes thématiques : les contes traditionnels, les émotions, des notions scientifiques à travers des livres documentaires. Même si les classes n'ont pas pu être mélangées, contexte sanitaire oblige, les projets mis en place ont été communs.

- S'engager à dématérialiser les paiements comme l'obligera prochainement le comptable public.
- Simplifier et dématérialiser la gestion de la restauration et des services enfance jeunesse (suivi présence).
- Répondre à un objectif du plan climat air et énergie territorial (PCAET) porté par la Communauté de Communes du Vallespir et ses communes membres. (dématérialisation des procédures).

La mutualisation de ce projet a permis sa mise en place pour le service communal de restauration scolaire en partageant les coûts de l'achat du logiciel, du matériel et de la formation des agents à son utilisation.

Le portail famille rentrera progressivement en fonction au cours du 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2021-2022.

Le service périscolaire et le portail famille sont une belle illustration de la mutualisation commune et Communauté de Communes, nos collectivités se sont rapprochées et travaillent ensemble pour la jeunesse et les familles de Maureillas. Cette dynamique se poursuit par d'autres projets jeunesse et de soutien à la parentalité dont vous ne manquerez pas d'être informés.

Inscription rentrée scolaire 2021-2022 :

- Le dossier commun périscolaire-restauration scolaire sera distribué dans les établissements scolaires et pourra également être retiré en mairie ou en faisant la demande à l'adresse mail :
@ perisco.maureillas@vallespir.com
- Téléchargement possible également sur le site de la Communauté de Communes du Vallespir :
www.vallespir.com
(rubrique enfance jeunesse - périscolaire)

Magdalena Guirao Jullien, auteure de littérature de jeunesse, a écrit, dans la collection « Les contes du CP », Boucle d'or et les trois ours et Le petit chaperon rouge, deux contes que les élèves avaient travaillés sous d'autres versions.

Chaque classe a eu la chance de partager deux matinées avec cette auteure dans l'objectif d'écrire une histoire en

utilisant plusieurs personnages des contes rencontrés dans l'année : le roi des souris, Marie, les trois ours et la grand-mère. Après une présentation de son métier, Magdalena a pris du temps par groupe pour travailler l'histoire inventée par les élèves pendant que d'autres réalisaient les illustrations. Tous ont pu avoir un temps privilégié avec cette auteure.

Ils sont fiers de présenter à leur famille leur livre ainsi qu'un petit spectacle sur les contes.

L'année prochaine sera placée sous le signe du jardinage en lien avec la commune, l'école élémentaire et les familles... en espérant que les échanges soient possibles !



Cours de l'école maternelle Nicolas de Condorcet

LES RAMALLET

Le centre de loisirs a symboliquement remis à M. Vila un ramallet de la Saint-Jean.

Mercredi 23 juin, les enfants du centre de loisirs élémentaire de Maureillas - Las Illas ont offert au maire un petit bouquet composé d'orpin, de millepertuis, d'immortelle et de noyer.

Selon la tradition, ce bouquet apporte protection, bonheur, santé, longévité et abondance dans les maisons.



Bouquet symbolique offert à M. Jean Vila

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LAURENT PIANELLI



➤ Projet Jardin partagé

Les classes de cycle 2 de Mme Debard-Leynaud, de Mme Saqué et de Mme Roque participent au projet jardin partagé. Avec l'aide de Loïc, de Marie-Thérèse, de Geneviève et de Daniel, les enfants participent chaque lundi à la création du jardin. Accompagnés par des parents, ils plantent, arrosent et désherbent. Les enfants sont très enthousiastes : « On fait des ateliers, on apprend à planter des graines, on a même goûté de la ciboulette ! » Ce projet permet la rencontre des enfants avec les bénévoles, il leur apprend à fournir des efforts sur du long terme et permet une sensibilisation à l'environnement. Nous souhaitons longue vie à ce jardin !

➤ Projet vélo

Les élèves des classes de CM1/CM2 ont participé à un projet vélo pendant les 2 premières semaines du mois

de juin. Nous avons dans un premier temps appris à pédaler, pour cela des ateliers et des parcours ont été mis en place. Nous avons appris à passer des vitesses, les parcours proposaient des slaloms, des passages d'obstacles, une double circulation, des ronds-points...

Vendredi 11 juin, nous avons formé des groupes de 4 élèves accompagnés d'un adulte. D'abord l'adulte était devant pour nous indiquer le chemin puis à tour de rôle, nous sommes passés devant pour diriger le groupe.

Ensuite on a fait des groupes de 8 élèves avec 2 accompagnateurs et nous avons rejoint le lac de Saint-Jean-Pla-de-Corts en passant par la voie verte et Le Boulou. Nous avons pique-niqué là-bas et sommes revenus par le même chemin. C'était une belle journée !



CHEMINS RURAUX

D'une manière générale un chemin rural situé dans un paysage rural servait à relier les villages des hameaux et des fermes le composant ou à conduire les troupeaux vers les différents pâturages.

Pendant longtemps, les propriétaires terriens laissant circuler librement les amoureux de la nature sur leurs terres pour les promenades, la cueillette de champignons ou autres activités, ces chemins étaient plus ou moins utilisés.

Aujourd'hui, le contexte est différent, nombre de propriétés sont clôturées ou interdites d'accès.

Les chemins ruraux sont donc indispensables pour permettre aux amoureux de la nature de parcourir nos vallées et nos montagnes en toute tranquillité.

Le chemin rural

Le chemin rural est ainsi définie par le code du même nom :

Article L.161-1 : "Les chemins ruraux sont des chemins appartenant aux communes, affectés à l'usage public, qui n'ont pas été classés comme voies communales.

Ils font partie du domaine privé de la commune".

Article L.161-3 : "Tout chemin affecté à l'usage du public est présumé, jusqu'à preuve du contraire, appartenir à la commune sur le territoire de laquelle il est situé".

La commune de Maureillas-Las Illas comporte ainsi un certain nombre de chemins ruraux et l'objectif de la municipalité est de les mettre à la disposition des particuliers.

➤ Il est à noter que par délibération du 9 juin 1971 du conseil municipal de Las Illas avait décidé de restituer certains de ces chemins aux propriétaires.

Toutefois, cette délibération n'ayant été suivie d'aucun acte notarié, le conseil municipal en avait voté l'annulation.

Le tribunal administratif de Montpellier et la cour d'appel de Marseille ont donné raison à la commune et lesdits chemins sont bien aujourd'hui sa propriété.

➤ L'objectif de la commune est donc de promouvoir le tourisme vert dont les chemins ruraux sont un élément majeur.

Un arrêté municipal vient donc d'être publié. Tout d'abord, il est interdit à quiconque la fermeture des chemins ruraux sous peine de suites judiciaires.

Par contre, pour le respect de la nature, seuls sont autorisés sur ces chemins les piétons à l'exclusion de tous engins motorisés sauf services officiels.

Le bon sens devrait l'emporter pour que notre commune et ses vallées sauvages restent accessibles à tous.



Chemins ruraux



NEWSLETTER

ACTUALITÉ MENSUELLE



La mairie de Maureillas-Las Illas a mis en place un nouveau moyen de vous informer : une newsletter mensuelle.

Cet outil vous permettra de suivre l'actualité municipale directement dans votre boîte mail, par l'intermédiaire d'une inscription rapide et sécurisée.

Pour vous y inscrire, il vous suffit de nous faire parvenir vos nom et prénom ainsi que votre adresse e-mail à :

➤ inscription.newsletter.mli@gmail.com

En aucune façon vos coordonnées ne seront cédées à des tiers ou utilisées à des fins de prospection mais elles pourront être utilisées par la mairie pour une communication ponctuelle.

Il sera possible de vous désinscrire à tout moment.



SANT JORDI

ATELIER LECTURE & DESSINS • ÉCHANGE ET PARTAGE DE LIVRES

Samedi 24 avril, le village s'est mobilisé pour fêter les livres et la lecture à l'occasion de la Sant Jordi. Cette année, la bibliothèque municipale était partie prenante de l'animation.

Dès 8h30 les bénévoles de l'association Maureillas sans Frontières ont installé des piles de livres sur les tables prêtées par la Mairie. Les ouvrages proposés faisaient la joie des badauds qui les emportaient avec une rose contre une participation au choix.

Dans un coin de la Place de la République, un atelier de dessin était animé pour les enfants.

L'écrivain Guy Raynaud proposait ses polars et son étal était lui aussi bien entouré.

Enfin, dans la cour de la bibliothèque un conteur a charmé petits et grands avec ses histoires drôles et poétiques.

Ce fut une matinée réussie malgré les restrictions sanitaires.



Les animations de la Sant Jordi

VISITE DE RÉCOLEMENT DES OBJETS PROTÉGÉS

PAR LE CENTRE DE CONSERVATION ET DE RESTAURATION DU PATRIMOINE

Programmée par le Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine des Pyrénées-Orientales, organisme associé au Conseil Départemental, la visite de récolement (une opération de contrôle au sein d'une collection) a eu lieu le 12 avril dernier. La délégation du CCRP, composée d'Isabelle Jubal, Conservatrice des Antiquités et Objets d'Art, de Julie Schlumberger, Conservatrice déléguée en charge du Vallespir, et de Cédrik Blanch, Conservateur Délégué en charge du patrimoine campanaire, a été reçue par Babette Pathier, adjointe à la Culture et au Patrimoine, et Stéphane Galan, adjoint à l'Urbanisme et à l'Aménagement des espaces publics. Le Père Etienne Lafaye était également présent en sa qualité de curé de la paroisse.

Cette visite avait pour but de procéder au récolement quinquennal des objets protégés au titre des Monuments Historiques, de faire un repérage d'œuvres qui pourraient être protégées, de vérifier les conditions de conservation des œuvres et d'inventorier le patrimoine campanaire.

Les cinq édifices patrimoniaux de la commune ont été visités au cours de la journée :

- Eglise paroissiale St-Etienne de Maureillas,
- La chapelle Ste-Madeleine,
- L'église Notre-Dame del Remei de Las Illas,
- L'église St-Michel de Riunoguès,
- La chapelle St-Martin de Fenollar.

Un riche patrimoine dispersé sur l'ensemble de la commune de Maureillas-Las Illas.



Eglise paroissiale St-Etienne de Maureillas

SAINT-MARTIN DE FENOLLAR

ÉTUDE EN VUE DE LA RESTAURATION GÉNÉRALE DE LA CHAPELLE SAINT-MARTIN DE FENOLLAR : LE BILAN SANITAIRE A ÉTÉ RENDU

Initiée par l'ancienne équipe municipale, la démarche pour la restauration générale de la chapelle Saint-Martin de Fenollar se poursuit avec l'étude engagée en début de mandat. Cette étude et les travaux qui s'ensuivront sont très importants dans la mesure où ils doivent assurer la conservation des fresques romanes du XIIe siècle, trésor patrimonial de la commune.

L'étude a été confiée à l'agence toulousaine Bossoutrot et Rebière, architectes du patrimoine. La première partie de l'étude, concernant l'état sanitaire de la chapelle, a été présentée aux élus municipaux et à l'association des Amis de Saint-Martin le 9 avril. Ces résultats ont été communiqués aux services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, qui participe au financement de l'étude, ainsi qu'au Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine des Pyrénées-Orientales.

Fresques de St-Martin de Fenollar - Les vieillards



Cette 1^{re} phase de diagnostic a permis de mettre en évidence les différents problèmes, notamment liés à l'humidité, à savoir les infiltrations et les remontées d'humidité à l'intérieur de la chapelle, ainsi que les pistes à préciser pour les travaux et aménagements à envisager. Une 2^e phase est prévue afin de finaliser un plan de travaux dont l'objectif affiché est de remédier dans le temps à la problématique de dégradation progressive des fresques.

CATALANITÉ SARDANE

La Municipalité de Maureillas-Las Illas a décidé d'apporter son soutien à la candidature déposée par la « Confederacio Sardanista de Catalunya » en vue de la candidature de la Sardane à l'inscription sur la liste

du Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité de l'UNESCO.

La SARDANE rejoindrait ainsi les « CASTELLS » inscrits sur cette liste depuis 2010. Ce soutien a été acté par un vote à l'unanimité lors du Conseil Municipal du mardi 8 juin dernier.



La sardane de la paix - Pablo Picasso
Collection du Musée de Céret



LIVRE BLANC DE LA CATALOGNE NORD

Dans le « Livre blanc de la Catalogne Nord » l'association culturelle « Els Angelets de la Terra » a élaboré une cinquantaine de propositions pour les communes qui souhaitent promouvoir la langue, les traditions et la culture Catalane.

L'objectif de ce LIVRE BLANC est de favoriser une réflexion commune et d'offrir un catalogue de bonnes idées. C'est avec grand plaisir que la Municipalité de Maureillas-Las Illas collabore à la publication de ce document qui permet de croiser les initiatives déjà proposées sur le village avec de très nombreuses autres actions qu'il sera possible de mettre en place au fil des ans.

L'ÉDUCTOUR

Jeuudi 2 juin, la Communauté de Communes du Vallespir a organisé un éductour à l'attention des élus communaux.

L'objectif était de faire découvrir les infrastructures de chaque commune afin de mieux connaître l'existant et ainsi, de mieux informer et d'échanger autour des savoir-faire spécifiques.

➤ La première étape s'est déroulée à Saint Jean Pla de Corts, au cœur du village et des commerces ;

➤ Ensuite direction Maureillas Las Illas avec une première halte au Prat de la Farga. Monsieur le Maire, Jean Vila, après une présentation de l'espace actuel, a profité de ce moment pour dévoiler l'étude de faisabilité en cours sur les projets ambitieux de ce parc paysager écologique souhaité par l'équipe municipale.

➤ En suivant, la visite du Parc d'activités John Morgan a permis d'évoquer la volonté de la CCV de requalification de l'ensemble de ses parcs d'activité. La ZAE de notre commune est concernée en 2021 et une réunion s'est tenue le 11 juin avec M. le Maire, la CCV, le maître d'œuvre et les entreprises impliquées pour la présentation des travaux d'améliorations envisagées afin de garantir une démarche concertée et qui réponde aux besoins des entreprises.

➤ Au cours de la visite, les élus ont rencontré M. Franck Sellon qui dirige l'établissement « À fleur de liège » et qui nous a présenté son métier autour du liège : un métier de passion s'inspirant des savoir-faire ancestraux dans le respect de l'arbre et en gardant une vision long terme pour la transmission aux générations futures.

➤ L'éductour s'est déplacé ensuite sur Le Boulou avec la découverte de l'espace d'en Cavaillès, du distriport et une présentation de la plateforme d'autoroute ferroviaire.



Rencontre des élus avec l'établissement « À fleur de liège » situé dans l'espace John Morgan



LE TENNIS-CLUB

INTERVENTION DANS LES ÉCOLES

Depuis 1985, le tennis de Maureillas assure presque sans discontinuer des cours de découverte du tennis aux enfants de l'école élémentaire. Durant cinq semaines, en 2021, le moniteur BE Jean-Luc Boyer a initié nos écoliers en présence des enseignants de l'école. Les parents ont pu accompagner leurs enfants même pendant le confinement.

Le Tennis-Club du Vallespir de Maureillas investit un millier d'euros par an en direction des enfants du village dans l'objectif de :

- permettre une activité sportive à nos enfants. Le tennis est un sport qui permet aux jeunes de se prendre en charge : "Quand on loupe, ce n'est pas la faute de son équipier".
- faire de nouvelles adhésions. Pour le club, ces heures de découverte permettent le renouvellement des adhérents.

Cette année, pour les anciens dirigeants du club nous avons le plaisir d'avoir les enfants de ceux qui étaient des élèves de l'école élémentaire, puis des joueurs du club maintenant, des parents de joueurs et des dirigeants de demain. N'est-ce pas le cycle vertueux d'une association ?



Le Tennis Club

Plan de relance

5 h de cours collectifs pour les soignants financés par la FFT dispensés en mai.

- 🌐 www.club.fft.fr
- @ t.c.v.maureillas@free.fr
- 📞 04 68 83 00 99

Chaque année, le jeudi matin pendant 6 semaines des cours collectifs sont dispensés par le club à l'école élémentaire

VENTE À EMPORTER

Soirées à thèmes

CAN PEPE

LE RESTO Ô BISTRO

Jardin calme & ombragé

6 route Nationale - 66480 Maureillas
04 68 09 56 04

LES INFOS DU CCAS

HALTE AUX VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Les faits de violence sont interdits par la loi et les auteurs en sont punis.

Les enfants témoins de violences sont des victimes.

Les faits de violences à l'égard des personnes vulnérables, du fait de leur âge (mineurs ou personnes âgées...), de leur situation (grossesse, handicap) sont interdits par la loi et les auteurs sont punis, en fonction de la gravité des violences perpétrées (infraction, délit ou crime).

Il en est de même pour les femmes lorsqu'elles sont en prise avec un conjoint ou ex-conjoint violent. Ces actes sont jugés avec des circonstances aggravantes, du fait de la situation de conjugalité.

Le contexte sanitaire actuel inédit constitue un facteur de plus grande dangerosité pour les femmes victimes et leurs enfants lorsqu'ils sont confinés avec leurs agresseurs.

La commune de Maureillas s'inscrit clairement dans la participation à cette lutte qui concerne chacun d'entre nous, simple citoyen ou professionnel.

Si vous en êtes témoins, vous pouvez donner l'alerte en contactant les numéros suivants

NUMÉROS UTILES EN CAS D'URGENCE

15 SAMU

17 GENDARMERIE

18 POMPIERS

3919 VIOLENCES FEMMES INFO

www.service-public.fr/cmi
Portail de signalement 24h/24 et 7j/7

114 par SMS

Les personnes victimes peuvent trouver de l'aide auprès des professionnels de santé (médecin, sage-femme, infirmier...). Elles ont également la possibilité de se signaler auprès de leur pharmacien qui contactera les forces de l'ordre.

Si elles se sentent en danger, les femmes peuvent quitter le domicile avec leurs enfants, à tout moment. Les policiers et gendarmes ont été formés à ces situations d'urgence.

➤ En dehors de l'urgence :

La Maison Sociale de Proximité du Vallespir à Céret est un interlocuteur privilégié :

Pour prendre RDV avec un travailleur social

☎ 04 68 87 50 80

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Maureillas se tient également à votre disposition pour écouter, accompagner dans les démarches et orienter les personnes, victimes de mauvais traitements.

LES ACTIONS DU CCAS

➤ La mise en place du mobil' Sport 66

Le CCAS, avec le concours du Comité Départemental 66 sport en milieu rural a mis en place des **séances de gymnastique adaptée et gratuites pour les seniors du village**. Ces séances se déroulent en plein air une fois par semaine, tous les lundis après-midi durant 45 minutes au Prat de la Farga.

Un professionnel du Comité Départemental anime et conduit les séances de sport.

Compte tenu du COVID, 6 personnes seulement sont autorisées à suivre une séance. Il y a trois séances par après-midi.

Cet événement est un franc succès.

➤ La reprise des ateliers numériques

Dés le 2 juin 2021, les séances d'initiation à l'informatique données par l'UFCV ont repris leur cours comme précédemment à la Maison Pour Tous. Ils avaient été interrompus durant toute la période de confinement il y a un an. Les ateliers numériques sont hebdomadaires sur une durée d'une heure une fois par semaine. Les personnes font un cycle d'apprentissage de quelques semaines et permettent ainsi un roulement des apprentis.

LA JOURNÉE DES FAMILLES

SAMEDI 5 JUIN 2021 AU FOYER

Lil s'agissait de mettre la famille au cœur du dispositif à travers une journée récréative à l'attention des enfants, des parents et grands-parents. L'objectif est de créer de la cohésion sociale à travers ces rencontres et particulièrement dans ce contexte de crise sanitaire.

Cette journée s'est articulée autour d'un **vide grenier pour enfants dès le matin** sur le parking du Foyer municipal et a permis après un apéritif offert par le CCAS et un repas tiré du sac, un **après-midi festif autour de jeux divers, de contes pour enfants, de chants et atelier de musique...** qui s'est terminé par un jeu de devinettes à travers le village. Deux associations du village : Les Petits Pirates et l'EMV en lien avec les enfants y ont participé. Ce fût un moment de convivialité, de jolies rencontres et une belle initiative.



Vide grenier des enfants



Animations de l'après-midi

LA CRÉATION D'UN JARDIN INTERGÉNÉRATIONNEL

NOUVEAU

LLe propriétaire d'un jardin a passé une convention avec la mairie afin qu'il soit proposé aux enfants des Ecoles de les sensibiliser au respect de la nature, de la saisonnalité et de l'environnement tout en apprenant à

jardiner avec des personnes de tous âges en capacité d'offrir leur savoir de jardiniers.

Cet espace dédié permet aussi aux enfants du Centre de Loisirs de pratiquer le jardinage pendant les vacances d'été et tout au long de l'année en période de vacances scolaires. Les enfants du centre aéré et de l'école primaire ont déjà commencé leur apprentissage de jardiniers avec beaucoup d'intérêt sous la houlette des enseignants, des bénévoles et de Loïc Tonon, agent communal.

De généreux donateurs ont fourni des outils, des semences et des dons. Le jardin intergénérationnel sera inauguré à la prochaine rentrée scolaire.



Jardin intergénérationnel

BUDGET 2021

Les comptes de gestion et des comptes administratifs 2020 ont été approuvés lors du conseil municipal du 13/04/2021.

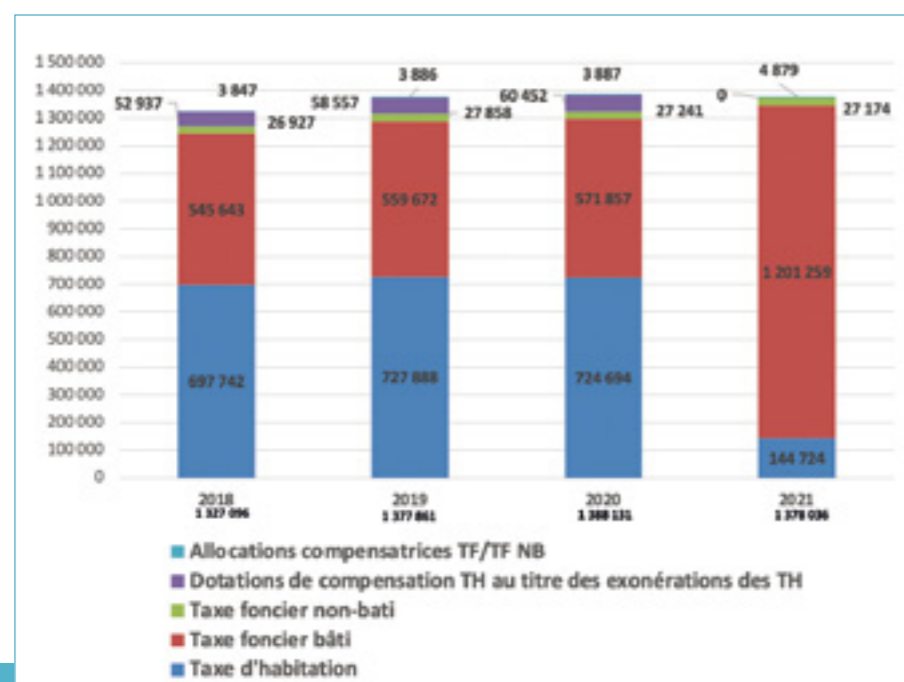
Les résultats 2020 ont été affectés sur les 4 budgets 2021 de la commune à savoir le budget principal, le budget du CCAS, le budget de l'eau et de l'assainissement et celui des jardins de La Coste.

Conformément aux engagements, les taux n'ont pas été modifiés en 2021 ; cependant, des changements importants dans la fiscalité directe locale impactent les produits directs ou compensés :

La taxe d'habitation sur les résidences principales a été définitivement supprimée par l'article 16 de la loi des finances pour 2020. Cette réforme est réalisée par étapes sur une période s'étalant de 2020 à 2023. En 2021, le dégrèvement de la taxe d'habitation sur les résidences principales institué en 2018 au bénéfice de 80% des foyers les plus modestes est transformé en exonération totale et les 20% encore redevables de la taxe sont exonérés à hauteur de 30% de leur cotisation.

2021 est l'année de la mise en œuvre du nouveau schéma de financement des collectivités territoriales. Ainsi, pour compenser la perte du produit qui en résulte, la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties a été transférée aux communes. De ce fait, le taux de référence de la taxe foncière sur les propriétés bâties est égal à la somme du taux communal et du taux départemental. Le graphique ci-dessous illustre ces changements importants.

	2017	2018	2019	2020	2021
TH	14.69%	15.80%	15.80%	15.80%	/
TFB	17.73%	19.08%	19.08%	19.08%	19.08% (part communale + 20.10% part départementale)
TFNB	69.18%	74.45%	74.45%	74.45%	74.45%



Ces modifications ont un impact sur nos recettes :

le graphique à gauche met en évidence la baisse significative des produits de la fiscalité pour la commune.



SYNTHÈSE DES BUDGETS

Budget Communal

- La section de fonctionnement du budget communal a été établie à l'équilibre à 2 636 831.32 €
- La section d'investissement quant à elle a été établie à l'équilibre à 1 102 589.23 € permettant d'inscrire en dépenses les opérations suivantes :

- Travaux à finaliser au foyer
- Travaux de voirie
- Réalisation de l'étude à Saint Martin de Fenollar
- Etude de faisabilité et levé topographique pour l'espace paysager du Prat de la Farga
- Rénovation de l'éclairage au complexe sportif → équipement en LED sur 17 projecteurs
- Mise en place de matériel dans le cadre de l'opération "propreté urbaine"
- Rénovation thermique de bâtiments communaux en priorité l'école maternelle et élémentaire.
- L'achat d'un socle numérique pour l'école élémentaire
- La réalisation d'enfeus au cimetière
- L'équipement de matériel anti-intrusion à l'école
- L'achat d'un logiciel pour la bibliothèque permettant la mise en réseau avec les médiathèques de Le Boulou et Céret
- Le renouvellement de matériel informatique

Toutes ces opérations ont fait l'objet de demandes de subvention en s'appuyant sur le plan de relance du gouvernement lorsque leur éligibilité le permet.

Par ailleurs, des demandes de fonds de concours ont été votées pour permettre la prise en charge de 50 % du coût des travaux pour la réalisation des enfeus, et pour l'étude de faisabilité du Prat de La Farga.

L'acquisition du socle numérique, bénéficie d'une subvention de l'éducation nationale à hauteur de 75 % du coût.

Budget du CCAS

- Ce budget a été voté à 28 094.77 €.

Budget Eau et assainissement

- Section d'exploitation : 862 586.02 €.
- Section d'investissement : 1 172 957.41 €.

A noter la section d'investissement prévoit la réalisation de plusieurs opérations, à savoir :

- Le schéma directeur de l'eau potable
- Le schéma directeur de l'assainissement et du pluvial
- L'étude hydraulique de Las Illas
- L'achat de parcelles en forêt

Budget : lotissement des jardins de La Coste

- La section de fonctionnement est équilibrée à 1 226 847.93 €.
- La section d'investissement s'élève à 428 674.80 €.

A NOTER

Il ne reste plus qu'1 parcelle à vendre.

Pas de texte transmis des représentants de l'opposition dans cet espace réservé à leur attention.



Producteur d'aquí



Can Marill
Sébastien Barbotou

Viande de bœuf
et de veau
à la découpe

Livraison à domicile

Mas Marill - Maureillas
06 21 65 73 65

PLA D'EN BIGORRE
Philippe ROIG
ARTESÀ CARNISSER

des de 1987



BOUCHERIE/CHARCUTERIE CATALANE - FABRICATION MAISON

Présent au marché
de Maureillas
le samedi matin

p.roig@orange.fr - 4 Chemin de Taxo - 66690 Palau del Vidre - 06 78 65 21 34

CARNET

NAISSANCES

BROGUY Mia Denise Sylviane 25/11/2020 à PERPIGNAN 66
COSTA Xavi Rémi Benjamin 10/12/2020 à PERPIGNAN 66
DOYSIÉ Mahé 24/03/2021 à PERPIGNAN 66
MASSON Alice Lydia Véronique 22/03/2021 à PERPIGNAN 66
MIR Ornella 16/12/2020 à PERPIGNAN 66
MONTJEAN Mike Dixon Junior 18/03/2021 à PERPIGNAN 66
OLIVERAS Ryan 13/04/2021 à PERPIGNAN 66
PERROT Marlone 20/02/2021 à PERPIGNAN 66
DE LA ROBERTIE Ithier 02/04/21 à PERPIGNAN 66

NOUS AVONS APPRIS LE DÉCÈS DE

RODENAS Joséfa, 20/01/2021 à CÉRET 66
RIU née **JUSTAFRÉ** Josette, 11/02/2021 à CÉRET 66
MARIE née **GUISSSET** Irma, 28/02/2021 à SAINT JEAN PLA DE CORTS 66
MONEL Lucie Madeleine, 10/05/2021 à SAINT JEAN PLA DE CORTS 66

DÉCÈS

BRUGAT Jean Jacques Pierre, veuf de COFFI Rose Marie Mélanie, 22/01/2021
CANTALOUBE Pierre Marie Michel, époux de HARMAND Francine Monique Raymonde Marie Jeanne, 29/12/2020
CLARET Auguste Michel Sauveur, veuf de PAGÉS Francine Carmen Marguerite, 12/01/2021
COLOMINES Jeanne Micheline, veuve de LLAREUS André, 23/10/2020
DELANY Jean-Marie Armand Marc Arthur, veuf de ALBERT Nicole, 11/12/2020
DUHEM Gustave Marie Joseph époux de SCHIFFERLING Nicole Annette, 26/05/2021
HUNCKLER Marie-Claude Françoise Émilie, veuve de NIEL Christian Félix Adrien, 13/12/2020
LEGOFF Yvonne Charlotte, veuve de MACRET Bernard Charles Joseph, 07/05/2021
LENGLOS Mireille Charline, veuve de LONGELIN Henry Hubert Louis, 21/05/2021
MAS Marie-France Martine, épouse de FARRÉS Louis François Georges, 11/05/2021
PAILLÉ Reine, veuve de DELMAS René, 27/02/2021
SALEILLES Juliette Marie Ernestine, veuve de DISPÉS Arcadio François Abdon, 31/01/2021
SANTEK Alexantr, époux de SANTKOVA Eleni, 04/02/2021

TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS DEPUIS OCTOBRE 2019

AVERKIADIS François Georges, célibataire, 03/11/2020 à CÉRET 66
BARCELO Gisèle Françoise Henriette, épouse de BRAZET Michel, 13/12/2019 à CÉRET 66
BAUDRY Jacqueline Alphonsine Eugénie, veuve de DEMONCY Paul André, 07/08/2020 à PERPIGNAN 66
CHAPELLE Michel Raymond, époux de TURQUETILLE Marie-Claire, 18/03/2020 à PERPIGNAN 66
CONESA-ALBALADEJO Marie Madeleine, épouse de ALVES Armand, 02/02/2020 à CASTELNAU-LE-LEZ 38
DUCHAUSSEY Guy Georges Eugène, époux de COURTOIS Danièle Charlotte Ermine, 13/01/2021 à LE BOULOU 66
DUDEK Génowéfa, veuve de VANDEWALLE Jean, 23/11/2020 à PERPIGNAN 66
FONTAINE André Charles Marie, veuf de GALÉA Danielle Emilie Marguerite, 22/04/2020 à PERPIGNAN 66
GALAN André Michel Irénée, époux de CAMPOS Marthe, 26/11/2020 à PERPIGNAN 66
GENIES Gisèle Hélène Mauricette Hermance, veuve de AVERKIADIS Charles Dimitri, 26/11/2019 à CÉRET 66
GIL Monique Paule, divorcée de GONZALES François, 21/02/2021 à PERPIGNAN 66
GUIZIOU Patrick Christian, époux de BAUMOHL Martine Amélie Céline, 28/11/2020 à NARBONNE 11
L'HÔTE Edith Jacqueline Noëlle, épouse de ROJAS-MARQUEZ Francisco, 28/01/2020 à PERPIGNAN 66
MATHIEU Henry Jean René, époux de HOSTALIER Dominique Odette, 31/08/2020 à PERPIGNAN 66
MOINS Philippe Théophile, époux de AERNOUITS Brigitte Lucie Andrée, 06/02/2020 à PERPIGNAN 66
MOUETTE Claude Gaston, célibataire, 06/09/2020 à CÉRET 66
NOELL Josette Justine Colombe, veuve de SAGUE Henry, 03/04/2021 à CÉRET 66
QUINTANA MONCANUT Maria, veuve de COROMINAS Alfonso, 08/02/2020 à AMELIE-LES-BAINS-PALALDA 66
RIVENEAU Pascal Jacques, divorcé de VEAU Régine Yvette Jeanne 31/12/2020 à PRADES 66
RYCKBOSCH Michel Paul Jean Marie, époux de LINTZ Ghislaine Andrée Paulette, 16/01/2020 à PERPIGNAN 66
VILLE Pierre Jean André, époux de CONESA Florence Christiane Brigitte, 03/05/2020 à PERPIGNAN 66

BAPTÊMES CIVILS

MOYA RIU Romain, 20/03/2021

MARIAGES

DEGRELLE Cyrille et JOVER FERRERA Elena, 31/10/2020



AGENDA DE L'ÉTÉ



MAUREILLAS-LAS-ILLAS

ÉTÉ 2021

JUILLET

- **14/07** ➤ Commémoration Fête nationale
Cérémonies et défilé à partir de 9h30 - Informations à la Maison pour Tous
- **17/07** ➤ Animation sur le marché Place de la République « Els Palatrecos »
- **21/07** ➤ 11h : Visita guiada en català « Capella de Riunoguers » 
18h : Visita guiada en català « Saint-Martin de Fenollar » 
Organisées par les Vallées Catalanes sur réservation au 04 68 77 58 03 49 (tarifs : 5 € et 2,50 €)
- **23/07** ➤ Festa Major de Maureillas
20h : Soirée du Tennis Club Vallespir au Prat de la Farga - Paëlla et Bal
22h30 : Feux d'artifice offert par la municipalité
- **24/07** ➤ Festa Major de Maureillas
10h30 : Animation sur le marché Place de la République « Els Palatrecos »
19h : Démonstration « Trampoline 2000 » Place de la République
21h : Soirée musicale et dansante avec « El Niño » Place de la République
- **25/07** ➤ Festa Major de Maureillas
11h : Sardanes sur la place de la République avec la cobla « Les Casenoves »
18h : Concert Musique Sacrée - Église Saint Etienne - organisé par « Musique à Maureillas »
21h : Ballade de Sardanes sur la place de la République avec la cobla « Les Casenoves »

● **02 au 31/07** ➤ Exposition de peinture « Un autre monde » de Gérard Blot - Maison pour Tous

● **02/08** ➤ 21h30 : Soirée cinéma en plein air offerte par la municipalité
La comédie d'Éric Lavaine « Un tour chez ma fille » sera diffusé sur le Parvis de la Mairie



● **06 au 31/08** ➤ Exposition de l'artiste Philippe Corotomi (Cadres, bois flotté...) - Maison pour Tous

● **06/08** ➤ 15h30 : Visite guidée de l'église de Riunoguès  Tél. +33 4 68 83 99 49
18h : Visite guidée de Saint-Martin de Fenollar 
Organisées par les Vallées catalanes sur réservation au 33 (0)6 77 58 03 49 (tarifs : 5 € et 2,50 €)

AOÛT

● **07/08** ➤ 10h30 : Animation sur le marché avec « Trio Marguerite » place de la République

● **15/08** ➤ Festa Major de Las Illas
Rallye, Sardanes, Jeux pour enfants et Bal - Infos à la Maison pour Tous

● **18/08** ➤ 11h : Visita guiada en català « Capella de Riunoguers » 
18h : Visita guiada en català « Saint-Martin de Fenollar » 

● **21/08** ➤ Ballade de sardanes à 21h place de la République organisée par l'Anella sardanista



SEPTEMBRE

● **02/09** ➤ Valles'Game, grand jeu de l'été, enquête à Maureillas
De nombreux lots à gagner ! organisé par l'Office Intercommunal du Vallespir
 OTIVallespir - 04 68 87 00 53 - www.vallespir-tourisme.fr

● **11/09** ➤ Forum des associations



TOUS LES JEUDIS & SAMEDIS de 8h à midi
Marché avec animations sur la Place de la République

